



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

SÉANCE DU 30 JANVIER 2025

Réf : CCAS25_05

Effectif légal : 13
Effectif réel : 12

Présents : 10
Pouvoir : 0
Absents : 2

Date de la convocation : 24 janvier 2025

PRÉSENTS : Christian MICHAUD, Lydie BARBOTTIN, Dominique CHALLOT, Monique GOHIER, Mireille BARREAU, Bruno MASSONNEAU, Martine BOURGES, Roselyne NAVEAU, Didier RENAUD, Corinne JARASSIER .

POUVOIR : /

ABSENTS : Caroline DELPHIN, Vincent BAUDOUX

DÉLIBÉRATION N°05

RAPPORTEUR : Christian MICHAUD

OBJET : BUDGET PRIMITIF 2025 – FORFAIT SOINS

Il est proposé aux membres du Centre Communal d'Action Sociale le **BUDGET PRIMITIF 2025** du **FORFAIT SOINS**.

Section de fonctionnement :

Total Dépenses208 108,92€
Total Recettes208 108,92€

Section d'investissement :

Total Dépenses803,32€
Total Recettes803,32€

Après en avoir délibéré, le CCAS :

- approuve le budget primitif 2025 du FORFAIT SOINS ;
- charge le Président de son application.

VOTE

UNANIMITÉ

Dominique CHALLOT, secrétaire de séance

Christian MICHAUD, président du CCAS, peut certifier, sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, le

- 4 FEV. 2025

